

# Séminaire Eau & Environnement



Jeudi  
**12 février**  
**2026**  
14h

Salle 106

École Nationale du Génie de  
l'Eau et de l'Environnement  
de Strasbourg

1 cour des cigarières  
CS 61039  
67070 Strasbourg

Accès  
Tram C, E, F – Arrêt Gallia



Contact  
F. Destandau  
[francois.destandau@engees.unistra.fr](mailto:francois.destandau@engees.unistra.fr)

La politique de réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture au Maroc et en Tunisie. Analyse comparée des processus d'appropriation et de mise en œuvre.

**Amal ENNABIH**

**(BIOGECO, Bordeaux)**

La réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture est souvent présentée comme une solution majeure pour combler le gap hydrique creusé d'une part, par la croissance exponentielle de la demande en eau et, d'autre part, par l'amenuisement des ressources disponibles sous l'effet de la crise climatique actuelle. Il s'agit d'un dispositif internationalisé, technicisé qui demeure toutefois traversé par des incertitudes, notamment sur les risques sanitaires qui y sont associés. Cette communication propose d'analyser pourquoi et comment, malgré un consensus international et national sur ses avantages comme solution au stress hydrique, cette politique publique a abouti au Maroc et en Tunisie à des réalisations limitées. Par le prisme de la sociologie de l'action publique, nous nous intéressons à la manière dont les acteurs, étatiques et publics cibles des deux pays, se sont saisis de la politique de réutilisation à chaque séquence de la politique publique, produisant ainsi des écarts de mise en œuvre qui nuisent à son développement. A l'échelle nationale, nous analysons les formats organisationnels adoptés au Maroc et en Tunisie au regard de leurs modes d'exercice du pouvoir et de leurs traditions administratives spécifiques. Nous montrons que si les administrations intègrent de manière différenciée la réutilisation dans leurs prérogatives, elles résistent toutefois à l'intersectorialité requise à sa mise en œuvre. Il en résulte le maintien des frontières sectorielles ce qui recompose les rapports de pouvoir entre l'Agriculture et l'Assainissement. A l'échelle des périmètres irrigués, nous expliquons que les paralysies observées sont aussi attribuables à la superposition de deux paradigmes : celui du développementnalisme modernisateur ; et celui de la décharge de la gestion des périmètres irrigués aux associations d'irrigants (dont la gestion des risques et des surcoûts de la réutilisation). Cette cohabitation contradictoire génère des incertitudes et des négociations entre les administrations et entre celles-ci et les publics cibles.